

Saint-Barnabé, 5 mars 2020

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra **lundi le 9 mars** prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Conformément au calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020 (résolution numéro 208-12-19, du 2 décembre 2019, volume 47, page 451), cette séance se tient le deuxième lundi de mars en raison du congé de la relâche scolaire.

Pour faire suite à la rencontre de travail que nous avons eue mardi le 3 mars dernier, nous avons préparé le projet d'ordre du jour suivant, que nous vous invitons à modifier si vous le juger opportun.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES COURANTES

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum ;
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 3 février 2020;
4. Présentation de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 4 février et le 9 mars 2020 ;

FINANCES

5. Présentation et approbation des comptes ;
6. Dépôt pour approbation d'un rapport relatif aux écritures du journal général effectuées entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 suite à leur inscription dans le système comptable de la Municipalité;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. Adoption d'une résolution dans le but de faire part de l'intention de la Municipalité de Saint-Barnabé d'adhérer au regroupement des services incendie de la MRC de Maskinongé;

GESTION DU PERSONNEL

8. Mise en place du processus visant à procéder à l'embauche d'une personne dans le but de remplacer le secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité au moment de son départ à la retraite, actuellement prévu pour le 31 décembre 2020;

HYGIÈNE DU MILIEU

9. Prise en considération des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour services professionnels lancé en vertu de la résolution numéro 023-02-20, du 3 février 2020 (volume 48, page 57), concernant le projet de prolongement du réseau d'aqueduc sur le boulevard Trudel ainsi que les chemins Bernard, du Coteau, Duplessis et Petit-Saint-Étienne;
10. Approbation de la programmation de travaux prévue dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2019-2023;

LOISIRS ET CULTURE

11. Présentation des démarches effectuées à ce jour par le comité formé en vertu de la résolution numéro 139-08-19, du 12 août 2019 (volume 47, page 307) concernant le projet de construction d'un nouveau centre communautaire;

AUTRES SUJETS

12. Présentation pour adoption du règlement numéro 362-20 pour modifier l'article 42 du règlement numéro 348-17 concernant la tarification des biens et services;
13. Demande de monsieur le maire Michel Lemay dans le but d'obtenir le remboursement des frais engagés par lui pour les services de son avocat dans les dossiers qui concernent l'entretien des chemins en hiver et de l'audition d'une plainte en matière d'éthique et de déontologie devant la Commission municipale du Québec;
14. Sujet(s) apporté(s) par les membres du conseil :
 - a)
 - b)
 - c)
15. Questions diverses ;
16. Période de questions;
17. Clôture de la séance.

Denis Gélinas
Secrétaire-trésorier
2020-03-05